

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 07 FEV 2018

-----  
DIRETION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 18.0304 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

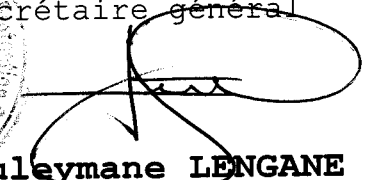
LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les résultats des concours professionnel de recrutement de chirurgiens-dentistes généralistes pour des formations spécialisées de la session 2017 sont déclarés infructueux pour les spécialités suivantes:

- Chirurgie buccale et odontologie;
- Ondotologie prothétique;
- Biomatériaux en odontologie;
- Odontologie pédiatrique.

le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général



**Souleymane LENGANE**